



DES PÔLES D'EXCELLENCE À MAUROIS

Du côté du Collège Maurois, le principal est monté au filet pour développer les classes de tennis. Il a réussi à convaincre l'Association de Tennis de Neuilly (ATN) de signer avec son établissement une convention qui permet à une dizaine d'élèves déjà classés de conjuguer études et pratique du sport. Cette passerelle (au sens propre comme au sens figuré, compte tenu de la proximité avec le club de l'Île de la Jatte) n'empiète pas sur le travail des collégiens « Ce qui m'a plu c'est que le sport n'enlève rien à la scolarité » précise M. Claude. Et de comparer avec les classes musicales qui, dès 2010, en liaison avec l'Ecole de Musique, comprendront trois ou quatre heures qui seront prises sur les autres disciplines. « *Ces pôles d'excellence sont importants à mes yeux* » ajoute-t-il. Nul doute que cette spécificité attirera de plus en plus de collégiens à Maurois.

